

ECT Industries

Exercice clos le 31 décembre 2009

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit

ECT Industries

Exercice clos le 31 décembre 2009

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ECT Industries, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 22 « Risque client » de l'annexe qui expose un litige en cours avec un client.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La note 2.2.1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note 2.2.1 de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques liés à la dépréciation des créances clients et du stock, tel que cela est décrit dans les notes 2.2.4 et 2.2.5 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris-La Défense, le 20 avril 2010

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Franck Sebag

ECT INDUSTRIES, S.A.

Comptes annuels
Exercice clos au 31 décembre 2009

BILAN - ACTIF

(en euros)

ACTIF	31/12/2009			31/12/2008
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	2 047 966	952 271	1 095 695	1 052 691
Immobilisations corporelles	2 495 250	938 232	1 557 018	1 576 139
Immobilisations financières	554 616	-	554 616	177 904
ACTIF IMMOBILISE	5 097 832	1 890 503	3 207 329	2 806 733
Stocks et encours	4 919 838	1 836 284	3 083 554	2 463 931
Avances et acomptes versés sur commandes	272 821	-	272 821	109 172
Créances clients et comptes rattachés	7 841 105	161 151	7 679 953	7 182 324
Autres créances	1 235 658	-	1 235 658	1 174 033
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	545 783
Disponibilités	2 974 158	-	2 974 158	1 898 993
Charges constatées d'avance	177 246	-	177 246	244 047
ACTIF CIRCULANT	17 420 827	1 997 435	15 423 391	13 618 282
Ecart de conversion Actif	2 413	-	2 413	2 422
TOTAL ACTIF	22 521 072	3 887 938	18 633 134	16 427 438

BILAN - PASSIF

(en euros)

PASSIF	31/12/2009	31/12/2008
Capital	1 843 874	1 843 874
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	2 243 491	2 243 491
Réserve légale	184 387	174 600
Réserves réglementées	775	775
Autres réserves	30 875	30 875
Report à nouveau	3 718 889	2 698 349
Résultat de l'exercice	1 650 649	1 266 247
CAPITAUX PROPRES	9 672 941	8 258 210
Avances conditionnées	7 893	65 785
FONDS PROPRES	9 680 834	8 323 995
Provisions pour risques	122 678	242 532
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	122 678	242 532
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 430 184	972 236
Emprunts et dettes financières diverses	479 101	336 899
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 248 755	1 719 941
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 945 722	2 977 148
Dettes fiscales et sociales	1 659 965	1 738 152
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 091	33 593
Autres dettes	31 975	64 499
Produits constatés d'avance	6 355	5 428
DETTES	8 824 148	7 847 896
Ecart de conversion Passif	5 473	13 014
TOTAL PASSIF	18 633 134	16 427 438

COMPTE DE RESULTAT*(en euros)*

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2009 <i>12 mois</i>	31/12/2008 <i>12 mois</i>
Vente de marchandises	4 297 114	2 126 221
Production vendue (biens)	11 910 074	10 743 441
Production vendue (services)	5 332 083	5 040 005
Produits des activités annexes	10 221	6 286
Montant net du chiffre d'affaires	21 549 492	17 915 953
Production stockée	380 273	449 660
Production immobilisée	527 938	546 224
Subventions d'exploitation	57 125	11 544
Reprises sur dépréciations, provisions (et amort.), Transferts de ch.	291 938	45 687
Autres produits	4 261	9 741
PRODUITS D'EXPLOITATION	22 811 027	18 978 808
Achats et variations de stocks de marchandises	1 616 135	547 562
Achats et variations de stocks de MP et autres approvisionnements	5 361 011	5 737 342
Autres achats et charges externes	4 404 754	3 447 482
Impôts, taxes et versements assimilés	461 053	402 179
Salaires et traitements	4 975 344	4 436 338
Charges sociales	2 335 765	2 070 051
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 290 347	956 086
Autres charges	23 087	21 236
CHARGES D'EXPLOITATION	20 467 496	17 618 275
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 343 531	1 360 533
Produits financiers	119 757	129 269
Charges financières	223 011	111 543
RESULTAT FINANCIER	- 103 254	17 726
RESULTAT COURANT AVANT IMPOIS	2 240 277	1 378 259
Produits exceptionnels	171 280	712 990
Charges exceptionnelles	367 403	456 380
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 196 123	256 611
Participation des salariés aux résultats	279 387	213 219
Impôts sur les bénéfices	114 117	155 404
RESULTAT NET	1 650 649	1 266 247

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. FAITS CARACTERISTIQUES

1.1. *Acquisition d'actions d'autocontrôle*

L'assemblée générale du 14 janvier 2009, a autorisé le conseil d'administration à acheter des actions de la société dans la limite de 10% de son capital.

Au 31 décembre 2009, la société a acquis 31.858 actions propres pour un montant de 252.322 euros comptabilisé en immobilisations financières :

- Acquisition de 10.000 actions le 21/01/2009 au prix unitaire de 4,80 euros ;
- Acquisition de 20.000 actions le 24/11/2009 au prix unitaire de 9,30 euros ;
- La société dispose dans le cadre d'un contrat de liquidités de 1.858 actions propres acquises à un prix moyen de 9,59 euros.

1.2. *Mise en place d'un contrat de liquidité*

Le 30 juin 2009, la société a conclu, pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction, un contrat de liquidité avec une société de bourse.

Le contrat a pour objet de donner mandat à la société de bourse pour qu'elle intervienne sur le marché pour le compte de la société en vue de favoriser la liquidité de transactions et la régularité des cotations de ses titres.

Pour permettre à la société de bourse de réaliser les interventions prévues, la société s'est engagée à porter au crédit du compte de liquidité la somme 126.000 euros et 10.000 titres.

Au 31 décembre 2009 ce contrat comprend 1.858 titres et 1.677 euros.

1.3. *Souscription d'un emprunt bancaire*

Pour financer l'acquisition des titres de la société E-Track Systems, son intégration dans le Groupe et le développement de nouveaux produits Tracking, la société a souscrit un emprunt bancaire de 600 K€ sur 5 ans.

1.4. *Contrôle fiscal*

Le contrôle fiscal portant sur les exercices 2006 et 2007 de la société ECT Industries SA s'est soldé au cours de l'exercice par un redressement de droits en matière de TVA à hauteur de 66 K€ qui a généré des intérêts de retard pour 3 K€.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Principes généraux

Tous les montants sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois, tout comme l'exercice précédent.

2.2. Méthodes comptables

2.2.1. Immobilisations incorporelles

▪ Frais de développement

La société a opté pour la méthode préférentielle de l'activation de ses frais de développement (hors frais de recherche) répondant aux six critères d'activation prévus par le Plan Comptable Général :

1. Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
2. Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
3. Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
4. Façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité) ;
5. Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
6. Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Seuls les coûts (directs et indirects) qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation sont désormais incorporables au coût de production :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production, comprenant notamment les salaires et autres coûts liés au personnel directement engagé pour générer l'actif ainsi que les coûts de dépôt de brevet.

Les frais de développement sont amortis à compter de la mise en service des immobilisations produites, sur leur durée réelle d'utilisation, qui varie de 3 à 5 ans en fonction de la nature des projets

En cas d'échec ou de perspectives commerciales insuffisantes, un amortissement exceptionnel est comptabilisé pour la valeur nette comptable et l'immobilisation incorporelle est sortie du bilan.

- **Fonds de commerce**

Les fonds de commerce sont inscrits en comptabilité pour les montants figurant dans les actes d'acquisition des sociétés rachetées dans le cadre de procédures judiciaires, fusionnées depuis dans ECT Industries. Ils ne sont pas amortis. Les fonds de commerce font l'objet d'un examen annuel afin de tenir compte d'éventuelles évolutions ayant pu diminuer leur rentabilité et leur valeur. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

- **Logiciels**

Les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de 3 ans.

2.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, c'est à dire au prix d'achat augmenté des frais accessoires.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire à compter de leur première mise en service sur la durée d'utilisation probable :

▪ Terrains	non amortis
▪ Constructions	20 ans
▪ Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 ans
▪ Installations générales, agencements divers	10 ans
▪ Matériel de transport	4 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	3 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas d'immobilisations significatives susceptibles de donner lieu à une approche par composants.

2.2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux éléments suivants :

- Titres d'autocontrôle
- Titres de participation détenus sur les sociétés Airborne Analytics et Bayo
- Prêts versés à un organisme collecteur de la participation à l'effort construction
- Dépôts de garantie

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice la valeur des titres de participation est comparée à leur valeur d'inventaire. La plus faible de ces deux valeurs est retenue au bilan. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.

Depuis sa création, la société réalise des versements auprès d'un organisme collecteur de la participation à l'effort construction sous forme de prêts. Ces versements auraient du être activés et non comptabilisés en charges. L'ajustement au titre des exercices précédents, comptabilisé en produit exceptionnel, s'élève à 109.879 euros. La contribution de l'exercice est de 22.303 euros.

2.2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2.5. Stocks

Les stocks de produits sont valorisés à leur coût de production qui comprend les coûts directs de production et les frais généraux de production, fixes et variables, qui sont encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Les stocks de produits finis sont suivis selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Les marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée, le cas échéant, pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de réalisation, déduction faite des frais commerciaux de vente.

Le calcul des provisions pour dépréciation est le suivant :

Date du dernier mouvement	Taux de provisionnement
> 1 an	100%
< 1 an	-

2.2.6. Opérations en devise

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée en " écart de conversion ".

En l'absence de couverture de change, les écarts de conversion actif (pertes de change latentes) non compensées font l'objet d'une provision pour risques. Les profits de change latents ne sont pas comptabilisés conformément au principe de prudence, mais sont réintégrés fiscalement.

2.2.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode PEPS (ou FIFO) – Premier Entré Premier Sorti. Les plus-values latentes sont réintégrées fiscalement.

2.2.8. Provision pour risques

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux risques et charges en cours. La politique de la Société en matière de provisions sur litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et des possibilités qui lui sont associées.

Une provision pour garantie donnée aux clients est estimée et comptabilisée afin de couvrir le coût des réparations (pièces et main d'œuvre) sur les produits et services vendus. La garantie contractuelle est généralement de un an.

2.2.9. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement la vente de produits, et dans une moindre mesure des prestations de services.

▪ *Produits (75 %)*

Les ventes concernent les produits suivants :

- systèmes (maîtrise complète par ECT Industries de l'ensemble des spécifications des produits) ;
- équipements propres (développés sur cahier des charges d'un donneur d'ordre) ;
- produits repris en fabrication pour le traitement de l'obsolescence.

Le chiffre d'affaires est reconnu au moment du transfert des risques et avantages aux clients, correspondant généralement à la livraison des produits.

Il n'existe pas de contrats à long terme compte tenu du délai de fabrication réduit.

▪ *Services (25%)*

Les prestations de services correspondent essentiellement à l'activité de réparation des produits vendus. Il n'existe pas de contrats de maintenance annuelle. Le chiffre d'affaires est généré une fois les réparations réalisées.

2.2.10. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

2.2.11. Indemnités de fin de carrière

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement aux organismes qui gèrent les programmes de retraite des cotisations calculées sur la base des salaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés présents à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite, conformément à la recommandation 03-R-01 du Conseil National de la Comptabilité du 1er avril 2003. Le montant des engagements est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées qui est une méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière. Cette méthode consiste à calculer le montant des droits projetés à la retraite au prorata de l'ancienneté sur la période de constitution de ces droits.

Les hypothèses de détermination des indemnités de fin de carrière (IFC) ont donc été déterminées comme suit :

	Hypothèses 2009	Hypothèses 2008
Modalités de départ à la retraite	- Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 63 ans.	- Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 62 ans.
Application d'un taux de charges sociales	45 %	43 %
Taux d'actualisation	3,93%	4,10 %
Tables de mortalité	TF 00-02 TH 00-02	TF 00-02 TH 00-02
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	3%	3%
Taux de rotation	Taux moyen de 11%, lissé par classe d'âge à l'aide d'une fonction décroissante	Taux moyen de 7%,

L'incidence de la modification des hypothèses par rapport à l'exercice précédent s'élève à 180 K€.

Les hypothèses retenues appellent les précisions suivantes :

- Le taux de progression moyen des salaires a été déterminé toute catégorie socio-professionnelle confondue et quelque soit l'âge des salariés ;
- Les tables de vie TF 00-02 et TH 00-02, adoptées par décret en décembre 2005 est communément utilisée pour l'engagement des indemnités de fin de carrière en France ;
- Le taux d'actualisation doit correspondre au taux de rendement des entreprises de première qualité, de même monnaie et de même durée que les engagements évalués. Au 31 décembre 2009, la durée du régime est de 7 ans. Le taux d'actualisation retenu est le taux Corporate Non Financial AA 7 à 10 ans de la zone euro selon la source iboxx ;
- Pour tenir compte de la plus grande mobilité des plus jeunes tranches d'âge, le taux de sortie moyen est réparti par âge en utilisant une fonction décroissante. Aucune distinction n'a été effectuée entre les différentes catégories socio-professionnelles.

ECT Industries externalise une part significative du financement de cet engagement auprès d'une compagnie d'assurance au travers du versement de primes figurant dans les charges de l'exercice. Le taux de rendement de ces actifs est pour la période de 4,10%.

La différence entre le montant de l'engagement total au titre des indemnités de fin de carrière et le montant dont le financement est externalisé auprès de la compagnie d'assurance est mentionnée en engagements hors bilan.

Les versements effectués porteurs d'intérêts s'élèvent au 31 décembre 2009 à 236 milliers d'euros. Un versement 100 K€ a été réalisé au cours de l'exercice.

3. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

NOTE 1 : TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS

L'évolution des immobilisations s'analyse comme suit :

	31/12/2008	Acquisitions	Cessions / Diminution	31/12/2009
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	171 737	5 525	6 750	170 512
Fonds de commerce	99 301	-	-	99 301
Frais de développement	1 558 977	527 938	308 762	1 778 153
	1 830 015	533 463	315 512	2 047 966
Immobilisations corporelles				
Terrains	248 682	-	-	248 682
Constructions	865 092	3 000	-	868 092
Installations et agencements	220 349	1 840	1 065	221 124
Matériel et outillage industriel	825 605	119 769	26 846	918 528
Matériel de transport	1 200	4 560	4 560	1 200
Matériel et mobilier de bureau et informatique	218 390	24 775	8 773	234 393
Immobilisations corporelles en cours	-	3 232	-	3 232
	2 379 319	157 175	41 244	2 495 250
Immobilisations financières				
Titres de participation	153 543	-	-	153 543
Actions propres	-	252 322	-	252 322
Prêts	-	132 182	-	132 182
Dépôts et cautionnements	24 361	- 9 470	-	14 891
Autres créances immobilisées	-	1 678	-	1 678
	177 904	376 712	-	554 616
TOTAL Brut	4 387 237	1 067 350	356 756	5 097 832

Au 31 décembre 2009, la société détient 31.858 actions propres pour un montant de 252.322 euros (cf § 1).

L'évolution des amortissements s'analyse comme suit :

	31/12/2008	Dotations	Diminutions	31/12/2009
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	66 103	26 475	6 750	85 828
Fonds de commerce	-	-	-	-
Frais de développement	711 221	463 984	308 762	866 443
	777 324	490 459	315 512	952 271
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	241 242	40 795	-	282 037
Installations et agencements	45 793	22 875	1 065	67 603
Matériel et outillage industriel	366 314	77 731	26 846	417 199
Matériel de transport	1 200	319	319	1 200
Matériel et mobilier de bureau et informatique	148 631	30 335	8 773	170 192
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	803 180	172 055	37 003	938 232
TOTAL Amortissements et Dépréciations	1 580 504	662 514	352 515	1 890 503
IMMOBILISATIONS NETTES	2 806 733			3 207 329

NOTE 2 : FRAIS DE DEVELOPPEMENT

L'évolution des frais de développement s'analyse comme suit :

Valeurs brutes	31/12/2008	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31/12/2009
Enregistreurs	855 616	107 522	147 386	-	815 752
Projets terminés	535 848	35 716	147 386	132 876	557 054
Projets en cours	319 768	71 807	-	132 876	258 699
Equipements	703 360	420 416	161 376	-	962 400
Projets terminés	491 950	106 285	161 376	32 276	469 136
Projets en cours	211 410	314 131	-	32 276	493 264
TOTAL	1 558 976	527 938	308 762	-	1 778 153
dont projets terminés	1 027 799	142 001	308 762	165 152	1 026 190
dont projets en cours	531 178	385 938	-	165 152	751 963

L'amortissement correspondant s'analyse comme suit :

<i>Amortissements</i>	31/12/2008	Dotations	Diminutions	Reclassements	31/12/2009
Enregistreurs	381 833	241 074	147 386	-	475 522
<i>Projets terminés</i>	381 833	241 074	147 386		475 522
<i>Projets en cours</i>	-				-
Equipements	329 388	222 909	161 376		390 922
<i>Projets terminés</i>	329 388	222 909	161 376		390 922
<i>Projets en cours</i>	-				-
TOTAL	711 222	463 984	308 762		866 444
<i>dont projets terminés</i>	<i>711 222</i>	<i>463 984</i>	<i>308 762</i>		<i>866 444</i>
<i>dont projets en cours</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>		<i>-</i>
<i>dont exploitation</i>	<i>-</i>	<i>244 904</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>dont exceptionnel</i>	<i>-</i>	<i>219 080</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

Au 31 décembre 2009, les frais de développement nets figurant à l'actif du bilan s'analysent comme suit :

<i>Valeurs nettes</i>	31/12/2008	31/12/2009
Enregistreurs	473 783	340 231
<i>Projets terminés</i>	<i>154 015</i>	<i>81 532</i>
<i>Projets en cours</i>	<i>319 768</i>	<i>258 699</i>
Equipements	373 972	571 478
<i>Projets terminés</i>	<i>162 562</i>	<i>78 214</i>
<i>Projets en cours</i>	<i>211 410</i>	<i>493 264</i>
TOTAL	847 755	911 709
<i>dont projets terminés</i>	<i>316 577</i>	<i>159 746</i>
<i>dont projets en cours</i>	<i>531 178</i>	<i>751 963</i>

Tous ces projets remplissent l'ensemble des conditions nécessaires à leur activation.

NOTE 3 : TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Désignation Filiales	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue	Valeur comparable des titres détenus		Prêt et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissées par la société au cours de l'exercice
					(en %)	Brute					
<i>En euros sauf mention expresse</i>											
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations											
<i>Filiales (plus de 50 % du capital détenu):</i>											
	BAYO	150 000	-366 623	100%	150 000	150 000	515 474	-	3 037 395	-42 276	-

NOTE 4 : TABLEAU DES DEPRECIATIONS

	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks	1 073 722	762 562	-	1 836 284
Créances clients	161 151	-	-	161 151
Autres créances	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
TOTAL	1 234 873	762 562	-	1 997 435

*dont exploitation**762 562*

NOTE 5 : ETAT DES CREANCES

La ventilation et l'échéance des créances se présentent comme suit :

		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
<i>De l'actif immobilisé</i>	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	132 182	-	132 182
	Autres immobilisations financières	16 569	-	16 569
<i>De l'actif circulant</i>	Clients douteux ou litigieux	165 028	-	165 028
	Autres créances clients	7 676 077	7 676 077	-
	Personnel et comptes rattachés	2 615	2 615	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	Etat - Impôts sur les bénéfices	254 100	254 100	-
	Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	79 834	79 834	-
	Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Etat - Divers	-	-	-
	Groupe et associés	515 474	515 474	-
	Débiteurs divers	383 635	383 635	-
Charges constatées d'avance		177 246	177 246	-
TOTAL		9 402 759	9 088 981	313 778

NOTE 6 : ETAT DES DETTES

La ventilation et l'échéance des dettes se présentent comme suit :

		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
<i>Emprunts et dettes auprès étab. crédits</i>	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine	1 430 184	243 151	994 024	193 009
Emprunts et dettes financières divers		479 101	28 961	450 140	
Fournisseurs et comptes rattachés		2 945 722	2 945 722		
Personnel et comptes rattachés		701 786	701 786		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		634 713	634 713		
<i>Etats et autres collectivités publiques</i>	Impôts sur les bénéfices	-	-		
	Taxe sur la valeur ajoutée	106 309	106 309		
	Obligations cautionnées	-	-		
	Autres impôts, taxes et assimilés	217 157	217 157		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		22 091	22 091		
Groupe et associés		-	-		
Autres dettes		31 975	31 975		
Dettes représentatives de titres empruntés		-			
Produits constatés d'avance		6 355	6 355		
TOTAL		6 575 393	4 938 220	1 444 164	193 009
Emprunts souscrits en cours de l'exercice		600 000			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice		143 375			

NOTE 7 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2009, la société ne dispose plus de valeurs mobilières de placement.

NOTE 8 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ont toutes un caractère d'exploitation et s'analysent comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Achats de matières et marchandises	82 804	160 261
Charges externes	94 442	83 786
TOTAL	177 246	244 047

NOTE 9 : CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

Les charges à payer s'analysent comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits		
Intérêts courus	7 907	6 584
Fournisseurs et comptes rattachés		
Factures non parvenues	564 056	393 671
Dettes fiscales et sociales		
Indemnités de congés payés	533 641	452 804
Participation à payer	279 387	213 219
Primes et frais à payer au personnel	79 891	281 749
Impôts et taxes à payer	217 157	178 033
Autres dettes		
Clients - avoirs à établir	1 240	35 764
Autres charges à payer	21 200	19 200
TOTAL	1 704 480	1 581 023

Les produits à recevoir se décomposent comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Créances clients		
Factures à établir	106 860	366 515
Autres créances		
Intérêts sur dépôt à terme bancaire	11 750	35 724
Fournisseurs - avoirs à recevoir	12 941	7 733
Subventions à recevoir	40 993	
Indemnités d'assurance à recevoir	19 838	
Autres produits à recevoir	9 674	-
TOTAL	202 055	409 972

Dans le cadre d'une étude expérimentale pour le compte de l'Etat, la société doit percevoir une indemnité globale de 114 K€. Le contrat prévoit des étapes techniques qui définissent les versements à percevoir. Au 31 décembre, la société a reçu 16 K€ sur un total de 57 K€ comptabilisé dans le compte de résultat en subventions, le solde soit 41 K€ restant à recevoir.

NOTE 10 : CAPITAUX PROPRES

▪ *Evolution des capitaux propres*

	Capital Social	Prime d'émission et d'apport	Réserve légale	Autres réserves	RAN	Résultat	TOTAL	Dividendes
Capitaux propres au 31/12/08	1 843 874	2 243 491	174 600	31 650	2 698 349	1 266 247	8 258 210	
Affectation du résultat de l'exercice 2008			9 787		1 018 540	-1 266 247	- 237 919	237 919
Dividendes sur actions propres					2 000		2 000	
Résultat de l'exercice 2009						1 650 649	1 650 649	
Capitaux propres au 31/12/09	1 843 874	2 243 491	184 387	31 650	3 718 889	1 650 649	9 672 941	

Lors de l'affectation du résultat 2008, l'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende d'un montant global de 237.919 euros. Les actions propres ne donnent pas lieu à versement de dividendes.

▪ *Composition du capital social*

Au 31 décembre 2009, le capital social est composé de 1.189.596 actions de 1,55 euros de valeur nominale.

▪ **Attribution d'actions gratuites**

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2006, le conseil d'administration du 2 avril 2008 a procédé à l'attribution de 28.997 actions ordinaires gratuites de la société d'une valeur de 1,55 euros au profit de certains membres du personnel salarié de la société selon les conditions d'acquisitions suivantes :

- La période d'acquisition des actions sera d'une durée de deux ans à compter de leur date d'attribution par le conseil d'administration ;
- Les actions de la société devront être admises à la côte du marché Alternext d'Euronext Paris soit à l'issue de la période d'acquisition des actions par les bénéficiaires, soit à l'expiration de la période de deux ans suivant la date d'attribution par le Conseil ;
- La société, un jour au moins avant le terme de la période d'acquisition des actions par les bénéficiaires, devra être en mesure d'acquérir les actions à attribuer ou disposer des réserves suffisantes pour procéder à l'émission des dites actions ;

L'acquisition définitive des actions est subordonnée à des critères d'acquisition spécifiques déterminés par le conseil d'administration. Ces critères peuvent être collectifs ou individuels, par exemple des critères de performance.

A compter de l'acquisition définitive des actions débutera une deuxième phase, dite période de conservation d'une durée minimale de deux ans, pendant laquelle les propriétaires des actions attribuées gratuitement auront l'obligation de les conserver.

Le conseil d'administration du 14 avril 2010 a décidé que l'attribution des actions gratuites se ferait au moyen d'une augmentation de capital. Ainsi, aucun passif n'est à constater dans les comptes au 31 décembre 2009.

NOTE 11 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	167 880	-	131 966	35 914
Provisions pour garantie	72 230	84 351	72 230	84 351
Provisions pour perte de change	2 422	2 413	2 422	2 413
TOTAL	242 532	86 764	206 618	122 678

dont exploitation

84 351

204 196

dont financier

2 413

2 422

La provision sur litige reprise a été utilisée partiellement.

▪ **Provisions pour litiges**

Le solde du poste correspond à des litiges salariaux provisionnés en fonction du risque encouru.

Il n'existe pas d'autre litige susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

▪ *Provision pour garantie donnée aux clients*

Les produits et services concernant essentiellement l'aéronautique sont délivrés dans le cadre de réglementations très strictes garantissant leur fiabilité. Au regard des retours observés une provision pour garantie est comptabilisée afin de couvrir le coût total de retour en garantie des produits fabriqués ou réparés par la société. Au 31 décembre 2009 cette provision s'élève à 84.351 euros.

NOTE 12 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est réalisé sur un seul secteur d'activité.

	2009			2008
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	1 072 438	3 224 675	4 297 114	2 126 221
Production vendue de biens	7 280 395	4 629 679	11 910 074	10 743 441
Prestations de services	3 462 273	1 880 031	5 342 304	5 046 291
TOTAL	11 815 107	9 734 385	21 549 492	17 915 953

NOTE 13 : DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS – TRANSFERTS DE CHARGES

	Situation en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Situation en fin d'exercice
Dépréciations	1 234 873	762 562	-	1 997 435
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	242 532	86 764	206 618	122 678
Sous-Total		849 326	206 618	
Amortissements		662 514		
Transferts de charges			87 742	
TOTAL		1 511 840	294 360	

dont exploitation

1 290 347

291 938

dont financier

2 413

2 422

dont exceptionnel

219 080

-

Les transferts de charges concernent principalement un remboursement d'assurance (21 K€), des remboursements de la CPAM (23 K€) et les avantages en nature (22 K€).

NOTE 14 : RESULTAT FINANCIER

	Produits	Charges
Intérêts sur emprunts bancaires	-	45 806
Intérêts sur réserves de participation	-	17 703
Revenus valeurs mobilières de placement et dépôt à terme	65 556	
Intérêts sur créances rattachées à des participations	11 857	
Résultat de change	39 922	157 029
Divers	2 422	2 473
TOTAL	119 757	223 011

NOTE 15 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

	Produits	Charges
Opérations de gestion		
Pénalités sur affaires	14 790	140 084
Reclassement contribution effort construction sur exercices antérieurs	109 879	
Amendes et autres pénalités		3 812
Divers	76	186
Opérations de capital		
Cessions d'éléments d'actifs immobilisés		4 242
Subventions d'investissements	46 534	
Dotations aux amortissements et provisions		219 080
TOTAL	171 280	367 403

NOTE 16 : VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

	Avant impôt			Impôt correspondant	Net après impôt
	Comptable	Décalages fiscaux	Fiscal		
Résultat courant avant impôt	2 240 277	- 16 363	2 223 914	741 305	1 498 972
Résultat exceptionnel	- 196 123	3 812	- 192 311	- 64 104	- 132 020
Participation des salariés	- 279 387	61 904	- 217 483	- 72 494	- 206 893
Crédit impôt recherche	488 323			- 488 323	488 323
Autres produits d'IS	2 267			- 2 267	2 267
Total	2 255 356	49 353	1 814 119	114 116	1 650 650

NOTE 17 : FISCALITE LATENTE OU DIFFEREE

La fiscalité latente ou différée est la suivante :

Nature	2008		Variations		2009	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
Participation des salariés	213 219		279 387	213 219	279 387	
Provisions pour retraite					-	
Organic	31 525		34 982	31 525	34 982	
Effort construction	18 977		-	18 977	-	
Produits non taxables temporairement						
Plus-values nettes à court terme						
Plus-values de fusion						
Plus-values à long terme différées						
Charges déduites / produits imposés fiscalement et non encore comptabilisées						
Ecart valeurs liquidatives VMP	46 415		-	46 415	-	
Ecart de conversion passif	13 014		5 473	13 014	5 473	
TOTAL	323 150	-	319 842	323 150	319 842	-

Il n'existe pas de déficits fiscaux reportables.

4. AUTRES INFORMATIONS

NOTE 18 : EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen se décompose comme suit :

Personnel salarié	2009	2008
Cadres	48	39
Agents de maîtrise & techniciens	51	41
Employés	29	28
Ouvriers	13	17
TOTAL	141	125

NOTE 19 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

▪ *Tableau de synthèse des engagements donnés*

	31/12/09	31/12/08
Engagements financiers		
Cautions de contre-garantie sur marchés	248 270	214 052
Dettes garanties par des sûretés réelles	1 031 914	470 012
Autres engagements		
Engagements de crédit-bail immobilier	1 688 218	1 946 060
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	201 287	91 105
TOTAL	3 169 689	2 721 229

Le seul engagement reçu concerne la garantie de passif émise dans le cadre de l'acquisition des titres de la société E-Track Systems (cf. note 22).

▪ *Cautions sur marchés*

Ces engagements concernent des garanties bancaires données sur des marchés export pour 248 milliers d'euros.

▪ *Hypothèque et nantissement*

La société a hypothéqué le bâtiment d'Emerainville acquis en 2007 en garantie du prêt bancaire de 500 K€ souscrit à cet effet.

Pour garantir l'emprunt de 600 K€ contracté au cours de l'exercice, la société s'est engagée à nantir les titres de la société E-Track au profit de la banque (Promesse de nantissement suivi du nantissement des actions lors du transfert de propriété des titres au 1^{er} janvier 2010).

Le prêt ayant été accordé en considération des associés et dirigeants actuels, toute modification de nature juridique de la société permettrait à la banque d'exiger un remboursement anticipé du prêt.

▪ *Covenants bancaires*

Le contrat d'emprunt souscrit en 2008 auprès de la Banque Palatine pour un montant de 500 K€ prévoit notamment l'exigibilité anticipée du remboursement de l'emprunt si la société ne respecte pas les ratios suivants :

- Situation nette \geq à 90% de la situation nette au 31/12/2007
- Fonds propres \geq Endettement à moyen et long termes
- Endettement net des disponibilités et valeurs mobilières de placement \leq 2 x Situation nette

Au 31 décembre 2009 ces ratios sont respectés.

▪ *Indemnités de fin de carrière*

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 437 milliers d'euros au 31 décembre 2009. Sur cet engagement, 236 milliers d'euros sont couverts par le versement de primes à une compagnie d'assurance. Le solde résiduel de l'engagement hors bilan s'élève donc à 201 milliers d'euros.

▪ *Engagements de paiements futurs*

	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Obligations en matière de location-financement	1 688 219	242 440	824 887	620 891
Contrats de location simple	399 499	162 911	236 588	-
TOTAL	2 087 717	405 352	1 061 475	620 891

- *Engagements en matière de crédit-bail*

Postes du Bilan	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		Exercice	Cumulées		Exercice	Cumulées
Terrains	374 896	-	-	374 896	239 889	834 569
Constructions	1 871 767	99 771	347 377	1 524 390		
Total	2 246 663	99 771	347 377	1 899 286	239 889	834 569

Conformément aux méthodes comptables décrites dans le paragraphe 2.2.2, les terrains ne sont pas amortis et les amortissements sur les constructions sont calculés selon le mode linéaire sur une durée de 20 ans.

Postes du Bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Total	
Terrains	242 440	824 887	620 891	1 688 219	-
Constructions					
Total	242 440	824 887	620 891	1 688 219	-

- *Autres engagements financiers*

La société a bénéficié d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune au titre des aides obtenues d'Oséo Innovation d'une durée de 9 ans qui prévoit en cas de réalisation d'un chiffre d'affaires relatif à ce projet, le versement à Oséo Innovation de 2% du chiffre d'affaires ainsi réalisé jusqu'à concurrence du remboursement de l'intégralité de l'abandon de créance soit 198 K€.

- *Droit individuel à la formation*

Au 31 décembre 2009, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du D.I.F par les salariés de la société s'élève à 10.168 heures. Ces heures n'ont pas encore donné lieu à des demandes de formation effectives.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs ou qui pourraient le devenir dans le futur.

NOTE 20 : RISQUE DE MARCHE**Risque d'actions**

La société n'a pas procédé à des investissements en actions hormis les 31.858 actions d'autocontrôle acquises. Au 31 décembre 2009, il n'existe pas de moins-value à constater.

Risques de taux

Les emprunts bancaires en cours contractés par ECT Industries sont à taux fixe. L'échéance de ces emprunts n'est pas à court terme, en conséquence, la société n'est pas soumise à un risque de taux.

Risque de change

Au 31 décembre 2009, les comptes bancaires d'ECT Industries étaient créditeurs de 13 KUSD. Par ailleurs les soldes clients et fournisseurs en dollars au 31 décembre 2009 s'élevaient respectivement à 6 KUSD et 614 KUSD.

Au 31/12/2009	Dollars américains
Actifs financiers	19
Passifs financiers	614
Position nette avant gestion	595
Hors bilan	-
Position nette après gestion	595

NOTE 21 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2009 aux organes de direction de la société est de 155 milliers d'euros. Le montant des provisions pour indemnités de fin de carrière des organes de direction est de 30 milliers d'euros.

NOTE 22 : EVENEMENTS POSTERIEURS**Prise de participation dans la société E-Track**

La société E-Track Systems développe et commercialise des produits de tracking satellite.

La société ECT Industries a signé un protocole d'acquisition de la totalité des parts de la société E Track Systems le 17 décembre 2009 pour un prix de 300 K€ versé en numéraire avec une date d'effet de la cession au 1^{er} janvier 2010. Le prix payé a été comptabilisé au 31 décembre 2009 dans le poste « Autres créances ».

Le protocole prévoit la mise en œuvre d'une garantie de passif jusqu'à l'expiration des délais de reprise de l'administration pour les dommages sociaux et fiscaux, et jusqu'au 31 décembre 2011 pour le reste. La garantie ne peut être actionnée qu'au-delà d'un montant de dommages cumulés supérieur à 50 K€, étant précisé que le montant des indemnités limité à 100 K€ ne concernerait que la somme au-delà de la franchise de 50 K€.

Risque client

Suite à des problèmes de qualité sur des produits acquis, un client a dénoncé un contrat d'un montant ferme de 1.865 K€ et d'une tranche conditionnelle de 803 K€.

Au titre de ce contrat la société a perçu des acomptes à hauteur de 1,4 M€ qu'elle devrait être amenée à rembourser en partie. Parallèlement, la société a engagé une négociation avec le fournisseur des produits défaillants.

Les encours relatifs à ce contrat ont été totalement dépréciés. Les autres stocks n'ont pas fait l'objet d'une dépréciation en raison de possibilités de revente.

Modification du capital social

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2006, le conseil d'administration du 14 avril 2010 a procédé à une augmentation du capital pour attribution d'actions gratuites aux salariés, portant le nombre d'actions de 1.189.596 à 1.215.593 actions.

Convention d'intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale avec la société Bayo a été mise en place à compter du 1^{er} janvier 2010.